



Ecole primaire
Maurice GENEST
25 rue Victor Basch
63200 RIOM
Tel : 04/73/38/04/11
@ : ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr
<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0631930f>

Compte rendu du second conseil d'école du mardi 18 février 2020

Présents :

Représentants de parents : Mme DELAIRE-MATHIAUX, Mme CAUTIER, Mme FRIGOLA, Mr LEMONNIER, Mme CALVEZ, Mme DAJOUX, Mr RAVENEAU, Mme FLEURY, Mme ORJUELA, Mme PERRODON, Mme RAMALHO, Mme COUDIGNAT et Mme WOJAK

Mairie : Mr VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires et Mme ECHAUBARD

DDEN : Mme JACOB

Education Nationale : Mme SANCIER, IEN Riom Limagne, Mmes NALLET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, LARATTE, BARNOLA, CORBELIN, ORIO, ROSSIGNOL, SALANON, CENCERRADO, INACIO, POUMEROL, GANDRILLE, CHOTARD, enseignante RASED et Mr DEBARD

ATSEM : Mme OBERT

Excusés : Mme CHAMBONNET, enseignante, Mr LAURENT, Mme VLUGGENS, Mr SACRE, Mr SAUVARIE et Mme HEBERT, parents d'élèves

1. Les effectifs

Les effectifs actuels sont de 361 élèves sur le groupe scolaire : 126 élèves en maternelle et 235 élèves en élémentaire.

38 PS	41 MS	47 GS	47 CP	43 CE1	51 CE2	47 CM1	47 CM2
-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2020 sont de 355 élèves. (117 en maternelle et 238 en élémentaire)

Demande des parents : Est-il possible d'organiser une rentrée différée pour les PS et les CP (avec explicitation du fonctionnement de la carte de sortie aux parents) ? → La mise en place d'une rentrée différée pour les PS est en réflexion ; pour les CP, les enfants connaissant déjà les locaux de l'école élémentaire (liaison GS-CP, temps de cantine,...), il ne semble pas nécessaire d'envisager une rentrée différée.

2. L'accueil du matin à l'école maternelle :

Avec la loi d'instruction obligatoire dès 3 ans, les recommandations sont d'accueillir les enfants de maternelle dans les classes. La particularité des locaux de l'école avec des classes de GS au 1^{er} étage rend complexe cet aménagement. L'équipe pédagogique a sollicité l'aide de la conseillère pédagogique pour travailler sur cet accueil dans les classes pour les PS. Une semaine test a été mise en place pendant laquelle les familles passaient par la cour de l'élémentaire pour accéder à la classe de PS de Mr DEBARD. Le bilan de cette semaine n'a pas été concluant.

La décision a été prise de faire entrer les parents et les enfants de PS et PS-MS par la porte du périscolaire pour un accueil dans les classes, les enfants de MS et GS sont accueillis au portail.

3. Présentation du RASED :

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est composé de 3 personnes :

- Le psychologue scolaire aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Il mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents. Ce poste est attribué à Mme Lucie BERNARD depuis la rentrée 2019.

- L'enseignant.e spécialisé.e chargé.e de l'aide spécialisée à dominante pédagogique apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées dans le cadre des activités scolaires. Elle intervient en relation duelle, en petit groupe ou même dans la classe à la demande des enseignant.e.s. Ce poste est attribué dans notre école à Mme Sylvia CHOTARD.

- L'enseignant.e spécialisé.e chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative apporte une aide aux élèves ayant des difficultés d'investissement dans les activités scolaires. Ce poste n'est pas pourvu dans notre secteur pour cette année scolaire.

Au sein de l'école, il y a eu cette année 48 demandes d'aide de la part des enseignants : 20 demandes pour des aides pédagogiques (19 suivis), 27 demandes pour le psychologue scolaire (16 suivis) et 11 demandes pour des aides rééducatives.

La psychologue scolaire travaille sur un secteur de 24 écoles, ce qui correspond, actuellement, à 112 demandes d'aides pour cette année.

4. Point mairie

- Travaux : des entreprises sont mandatées.
 - Les affichages dans les classes sont finalisés dans presque toutes les classes. Il est prévu que l'entreprise intervienne à nouveau.
 - La sonnette est toujours en dérangement. → en cours
 - Les panneaux d'affichage dans la rue seront installés très prochainement !
 - Le marquage au sol dans la cour : en cours...
 - Le réglage des horloges → Il y a des pistes de solution.
 - Les panneaux signalétiques dans la rue → En attente ... Les parents se proposent pour aider au choix.

Demande des parents : Où en sont les réflexions sur la problématique de la sécurité dans la rue ? → Réponse de la mairie : Attente de la nouvelle municipalité...

- Les commandes : L'école a perdu plus de 1000€ de commandes qui n'ont pas pu être livrées et ont donc dû être annulées. → Mme Echaubard se renseigne...

5. Point sur le périscolaire :

Suite au 1^{er} conseil d'école, les parents avaient souhaité faire un point concernant le périscolaire.

- Les parents mentionnent à nouveau les problèmes rencontrés en début d'année, où des familles avaient regretté de ne pas avoir été averties par les agents communaux de problèmes rencontrés pendant la pause méridienne. Ils font état aussi du « turn-over » du personnel d'animation depuis le début de l'année scolaire.

→ Réponse mairie : Il est impossible de répondre à ces questions d'ordre général, il est impératif de citer des faits précis afin de pouvoir répondre précisément à ces litiges.

Concernant le « turn-over » du personnel, à la rentrée, la responsable animation était en arrêt maladie, elle a été remplacée par des animatrices titulaires en place à l'école depuis plusieurs années. L'équipe d'animateurs est la même depuis la rentrée avec un noyau d'animateurs titulaires. Tous les agents municipaux (animateurs, ATSEM, personnels de cantine) sont formés à la gestion des PAI, apprendre à porter secours, gestions des enfants à problèmes spécifiques... Une réunion d'information a eu lieu à la rentrée de septembre.

La mairie reste ouverte pour échanger avec les familles en cas de problèmes.

Les parents évoquent les problèmes de sécurité à la sortie des TAP sur la rue qui est ouverte à la circulation à cette heure-là.

Le service du périscolaire va faire des articles expliquant les différentes activités sur le temps périscolaire, ces articles seront mis en ligne sur le site de l'école.

Les parents soulignent le bon fonctionnement des SMS envoyés pour avertir les familles en cas de TAP annulés.

- Dorénavant, les **règlements de l'école et du périscolaire seront identiques** : le règlement intérieur de l'école (voté et adopté en conseil d'école avec l'équipe pédagogique, les parents et la mairie) est adopté pour le temps périscolaire. Le périscolaire va mettre en place un système de caisses de jeux similaire à celui en place pendant les récréations de l'école.

- **Les inscriptions au centre aéré le mercredi** : Il y a 20 jours où les inscriptions sont ouvertes sur l'espace citoyen du site de la ville, mais les places sont très vite prises. La mairie encourage les familles à le consulter régulièrement car des places peuvent se libérer. Dans le cas d'inscription 24h ou 48h avant, il est possible d'envisager un accueil pour un motif exceptionnel avec un justificatif (qui pourra être fourni ultérieurement), il faut s'adresser directement au service Enfance/Jeunesse.

6. Les projets, activités et sorties à venir :

- Une vente de sacs à dos en tissu avec des dessins des enfants sera proposée dans chaque classe. Les bénéfices des ventes financeront les voyages scolaires de fin d'année.
- Le loto de l'école aura lieu le **vendredi 27 mars dans la salle Dumoulin**. Lundi 9 mars, une réunion d'organisation aura lieu.
- Mardi 31 mars, les classes de CP et CP/CE1 assisteront à un spectacle de percussions corporelles avec la Cie Zumaya Verde dans le cadre de leur projet « Ecoles qui percutent ».

- Vendredi 3 avril, les classes de CM participeront à la dictée du Tour de France.
 - Vendredi 10 avril, les CM1 feront une sortie vélo à Loubeyrat.
 - Mardi 14 avril, les classes de PS, PS/MS et MS iront à Loubeyrat pour travailler sur les saisons.
 - Jeudi 16 avril, les classes de CP et CP/CE1b, iront à Loubeyrat pour travailler sur la haie.
 - Vendredi 17 avril, les PS et PS/MS assisteront au spectacle « Temps » de la ville de Riom
- Une journée déguisée, avec en fin de journée : pêche à la ligne, grand déballage de travaux dans la cour de l'école, ...
- Lundi 11 et mardi 12 mai : voyage scolaire avec nuitée au Lioran des classes de CM1.
 - En juin, les CM1 participeront à un relai-vélo, entre plusieurs écoles jusqu'à Châtelguyon. Nous avons besoin de cyclistes accompagnateurs pour cette sortie.
 - Lundi 4 et mardi 5 juin : voyage scolaire avec nuitée à Bellenaves des classes de PS et PS/MS
 - Lundi 8 juin : voyage scolaire au PAL des classes de MS et GS.
 - Mardi 9 juin : Bal des CM2 à St Bonnet près Riom dans le cadre de leur projet « Riom dans la danse ».
 - Vendredi 12 juin : Fête de l'école. A partir du spectacle « Journal du Petit Poucet », les classes organisent une sorte de déambulation dans la ville : différents lieux de la ville (la cour de l'école, la Halle, la cour de la mairie, les jardins de la culture) accueilleront les représentations des classes. En cas d'intempérie, les représentations auront lieu dans le gymnase du Cerey.
 - La mairie annonce qu'un fond d'initiative de 800€ a été débloqué pour le voyage au Lioran.

7. Point APE

L'Association de Parents d'Elèves va remettre un chèque de 900€ à la coopérative scolaire, suite aux actions menées cette année (vente de chocolats et de sapins). L'équipe enseignante la remercie pour ce don, il va permettre de financer les différents projets et les sorties de fin d'année.

Le dimanche 5 avril : l'APE organisera un nouvel après-midi jeu.

La secrétaire de séance :
S. NALLET

La directrice :
V. BAUFOND